



REGLEMENT CANDIDATURES CHAMPIONNATS JEUNES "D1"



Le championnat U18

Le choix des équipes s'effectuera de la manière suivante :

A/ Le classement des équipes U15 / U17 et U18 du club lors de la saison précédente.

B/ Sur analyse des fiches de "CANDIDATURE au VOLONTARIAT ELITE";

1 - Le nombre de points total obtenus aux critères si après :

1 - a - L'EFFECTIF et en priorité le NOMBRE de JOUEURS 1ère année afin de s'inscrire dans le temps.

1 - b - La qualité de l'effectif U15/U17/U18.

1 - c - L'encadrement de l'équipe

1 - d - Le LABEL CLUB DE JEUNES

C/ La décision finale pour l'attribution des équipes en championnat élite U18 appartient au **comité directeur du district d'Eure-et-Loir de Football sur proposition de la Commission Technique Départementale**

16 PLACES DE DISPONIBLES

Le championnat U17

Le choix des équipes s'effectuera de la manière suivante :

A/ Le classement des équipes U15 / U17 et U18 du club lors de la saison précédente.

B/ Sur analyse des fiches de "CANDIDATURE au VOLONTARIAT ELITE";

1 - Le nombre de points total obtenus aux critères si après :

1 - a - L'EFFECTIF et en priorité le NOMBRE de JOUEURS 1ère année afin de s'inscrire dans le temps.

1 - b - La qualité de l'effectif U15 et U17.

1 - c - L'encadrement de l'équipe

1 - d - Le LABEL CLUB DE JEUNES

C/ La décision finale pour l'attribution des équipes en championnat élite U17 appartient au **comité directeur du district d'Eure-et-Loir de Football sur proposition de la Commission Technique Départementale**

16 PLACES DE DISPONIBLES

Le championnat U15

Le choix des équipes s'effectuera de la manière suivante :

A/ Le classement des équipes U13 et U15 du club lors de la saison précédente.

B/ Sur analyse des fiches de "CANDIDATURE au VOLONTARIAT ELITE";

1 - Le nombre de points total obtenus aux critères si après :

1 - a - L'EFFECTIF et en priorité le NOMBRE de JOUEURS 1ère année

1 - b - La qualité de l'effectif U13/U15.

1 - c - L'encadrement de l'équipe

1 - d - La liste des joueurs en détections

1 - e - La liste des joueurs en sections sportives 4ème/3ème

1 - f - Le LABEL CLUB DE JEUNES

C/ La décision finale pour l'attribution des équipes en championnat élite U15 appartient au **comité directeur du district d'Eure-et-Loir de Football sur proposition de la Commission Technique Départementale**

16 PLACES DE DISPONIBLES

Le championnat U13

Le choix des équipes s'effectuera de la manière suivante :

A/ Le classement des équipes U11 / U12 et U13 du club lors de la saison précédente.

B/ Sur analyse des fiches de "CANDIDATURE au VOLONTARIAT ELITE";

1 - Le nombre de points total obtenus aux critères si après :

1 - a - L'EFFECTIF et en priorité le NOMBRE de JOUEURS 1ère année

1 - b - La qualité de l'effectif U11 / U12 et U13.

1 - c - L'encadrement de l'équipe

1 - d - La liste des joueurs en détections

1 - e - La liste des joueurs en sections sportives 6ème/5ème

1 - f - Le LABEL CLUB DE JEUNES

B/ La décision finale pour l'attribution des équipes en championnat élite U13 appartient au

Comité directeur du district d'Eure-et-Loir de Football sur proposition de la Commission Technique Départementale

16 PLACES DE DISPONIBLES

Le championnat U12

Le choix des équipes s'effectuera de la manière suivante :

A/ Le classement des équipes U11 et U12 du club lors de la saison précédente.

B/ Sur analyse des fiches de "CANDIDATURE au VOLONTARIAT ELITE";

1 - Le nombre de points total obtenus aux critères si après :

1 - a - L'EFFECTIF et en priorité le NOMBRE de JOUEURS 1ère année

1 - b - La qualité de l'effectif U11.

1 - c - L'encadrement de l'équipe

1 - d - La liste des joueurs en détections

1 - e - La liste des joueurs en sections sportives 6ème/5ème

1 - f - Le LABEL CLUB DE JEUNES

B/ La décision finale pour l'attribution des équipes en championnat élite U12 appartient au

Comité directeur du district d'Eure-et-Loir de Football sur proposition de la Commission Technique Départementale

08 PLACES DE DISPONIBLES